

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire du Covid-19, les déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim enregistrent au deuxième trimestre 2020 une baisse historique de 40,1 % (après - 6,5 % au trimestre précédent). Cette évolution concerne les CDD de plus d'un mois (- 36,6 % après - 8,1 %) et, de façon encore plus prononcée, les CDI (- 43,7 % après - 5,0 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois affichent un net repli de 43,5 % (après - 5,7 %), sous l'effet de la baisse des embauches en CDI (- 45,7 %) et de celles en CDD de plus d'un mois (- 41,3 %). Le mois d'avril est celui qui enregistre le plus fort recul (- 72,2 % sur un an). La baisse du mois de mai atteint 49,5 % tandis que celle de juin s'établit à 9,0 %.

La baisse du deuxième trimestre 2020 concerne à la fois les entreprises de moins de 20 salariés (TPE) et les structures de plus grande taille. Les déclarations d'embauche de plus d'un mois diminuent de 36,1 % (après - 6,9 %) dans les TPE et de 42,8 % (après - 6,3 %) dans les entreprises de 20 salariés ou plus.

Au deuxième trimestre 2020, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois se contracte dans tous les trois secteurs : - 42,1 % dans le tertiaire, - 37,2 % dans l'industrie et - 27,1 % dans le BTP. Sur un an, les baisses s'établissent respectivement à 45,2 %, 40,8 % et 29,3 %.

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois diminuent fortement dans la totalité des régions.

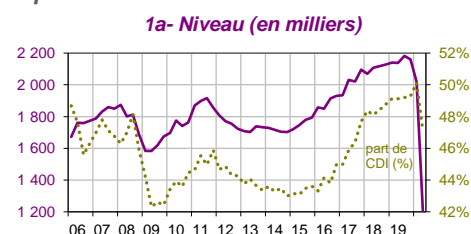
BAISSE HISTORIQUE DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

Au deuxième trimestre 2020, dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois¹ enregistre une chute historique de 40,1 % après une diminution de 6,5 % au premier trimestre 2020. Leur niveau trimestriel s'établit ainsi à 1,21 million (graphique 1, tableaux 1 et 3).

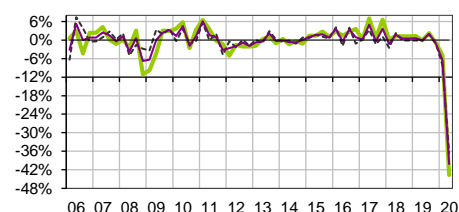
Le recul du deuxième trimestre résulte des diminutions très prononcées des déclarations d'embauche en CDI (- 43,7 % après - 5,0 % au premier trimestre 2020) ainsi que de celles en CDD de plus d'un mois (- 36,6 % après - 8,1 %, graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois se contractent quant à elles de 57,5 % après - 10,7 % au trimestre précédent. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim recule de 51,7 % au deuxième trimestre 2020 (tableaux 1 et 3).

Sur un an, le nombre d'embauches de plus d'un mois diminue fortement de 43,5 %, sous l'effet de la baisse conjointe des embauches en CDI (- 45,7 %) et de celles en CDD de plus d'un mois (- 41,3 %, graphique 1c et tableau 3). La baisse est particulièrement prononcée en avril (- 72,2 % sur un an), mois total de confinement. Elle est un peu plus modérée en mai (- 49,5 %) et nettement plus réduite en juin (- 9,0 %).

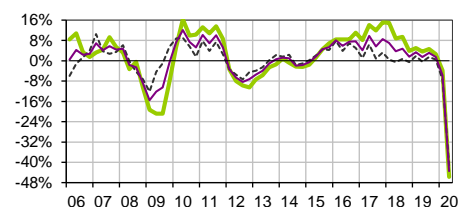
Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim



1b- Glissement trimestriel (par type de contrat)



1c- Glissement annuel (par type de contrat)



— CDI - - - CDD de plus d'un mois — Total

Source : Acooss - Urssaf

Tableau 1 : Estimation* des déclarations d'embauche hors intérim au cours du deuxième trimestre 2020 (données CVS-CJO)

Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Déclarations d'embauche de plus d'un mois	514	694	1 209	- 36,1	- 42,8	- 40,1
dont CDD de plus d'un mois	260	379	639	- 32,2	- 39,3	- 36,6
dont CDI	255	315	570	- 39,7	- 46,5	- 43,7
CDD de moins d'un mois	372	1 343	1 715	- 68,9	- 52,8	- 57,5
Total des déclarations d'embauche	887	2 037	2 924	- 55,7	- 49,8	- 51,7

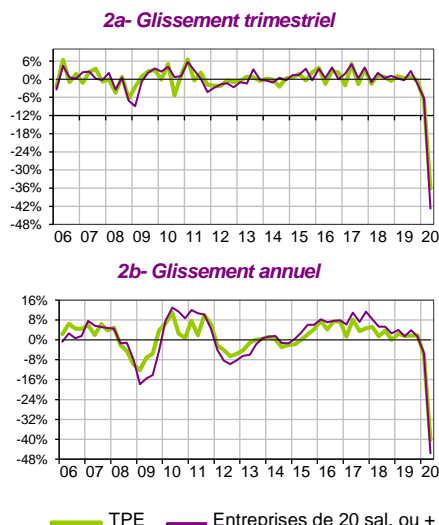
* Données provisoires

Source : Acooss - Urssaf

Ⓛ Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique (encadré 2)

¹ Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

Graphique 2 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois par taille d'entreprise



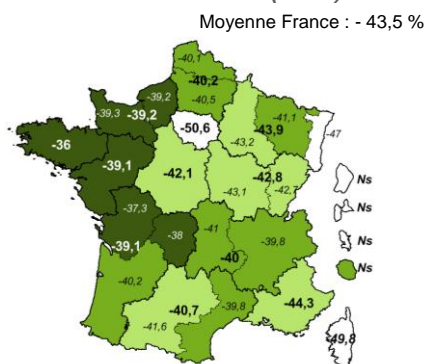
Source : Acooss – Urssaf

Le nombre de déclarations d'embauche de moins d'un mois chute de 62,1 % sur un an. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim affiche un recul de 56,1 % sur un an.

Nette baisse des embauches de plus d'un mois quelle que soit la taille de l'entreprise...

Au deuxième trimestre 2020, les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de moins de 20 salariés (TPE) affichent une nette baisse de 36,1 %, après un repli de 6,9 % au premier trimestre 2020. Celle-ci résulte de la diminution des embauches en CDI (- 39,7 % après - 5,9 %) et de celles en CDD de plus d'un mois (- 32,2 % après - 7,9 %, graphique 2a et tableaux 1 et 3).

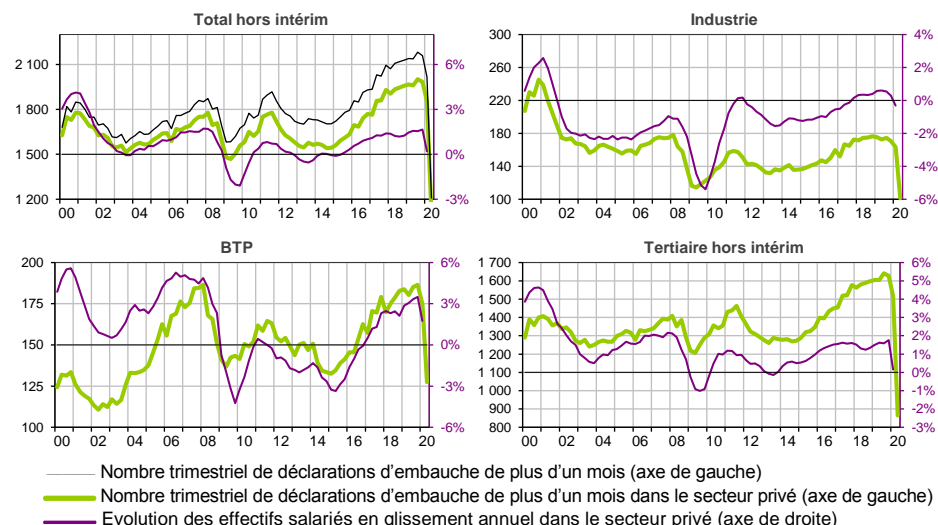
Carte : Glissement annuel des embauches de plus d'un mois au deuxième trimestre 2020 (en %)



Source : Acooss – Urssaf

Note : les chiffres en gras portent sur le périmètre des régions administratives en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.

Graphique 3 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois (en milliers) et glissement annuel des effectifs salariés par secteur (hors intérim)



Source : Acooss – Urssaf

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de 20 salariés ou plus diminuent aussi fortement ce trimestre (- 42,8 % après - 6,3 % le trimestre précédent), compte tenu de la chute des embauches en CDI (- 46,5 % après - 4,3 %) et de celles en CDD de plus d'un mois (- 39,3 % après - 8,1 %) affichent également une baisse très marquée (graphique 2a et tableau 1).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois diminuent de 40,2 % dans les TPE et de 45,7 % dans les entreprises de 20 salariés ou plus (graphique 2b et tableau 3).

...dans les trois grands secteurs...

Au deuxième trimestre 2020, les déclarations d'embauche de plus d'un mois diminuent fortement dans l'ensemble des grands secteurs après une contraction au trimestre précédent. La baisse est particulièrement marquée dans le tertiaire : - 42,1 % après - 6,5 %. L'industrie enregistre quant à elle une diminution de 37,2 % (après - 4,2 %) et le BTP un repli de 27,1 % (après - 6,2 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois diminuent de 45,2 % dans le tertiaire, de 40,8 % dans l'industrie et de 29,3 % dans la construction.

... et dans toutes les régions

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois reculent nettement dans toutes les régions.

Les régions Ile-de-France (- 50,6 %), Corse (- 49,8 %) et Alsace (- 47,0 %) sont celles qui affichent les chutes les plus marquées. A contrario, les régions Bretagne (- 36,0 %), Poitou-Charentes (- 37,3 %), Limousin (- 38,0 %), Pays de la Loire (- 39,1 %), Haute-Normandie (- 39,2 %) et Basse-Normandie (- 39,3 %) enregistrent les baisses les plus modérées sur un an.

Encadré 1 : Révision des glissements trimestriels des déclarations d'embauche aux deux derniers trimestres (en point)

	T4 2019	T1 2020
Total des DPAE	+ 0,9	- 1,4
Total par type de contrat de travail		
DPAE de plus d'un mois	+ 0,8	- 0,9
dont CDD > 1 mois	+ 0,2	- 0,7
dont CDI	+ 1,3	- 1,3
CDD de moins d'un mois	+ 0,9	- 1,5
DPAE de plus d'un mois par secteur d'activité		
Industrie	+ 0,7	- 0,8
BTP	+ 1,8	- 1,2
Tertiaire	+ 0,7	- 0,7
DPAE de plus d'un mois par taille d'entreprise		
0 à 19 salariés	+ 0,7	- 2,3
20 salariés et plus	+ 0,8	- 0,1

Source : Acooss – Urssaf

Note de lecture : Par rapport à la publication du trimestre précédent, le glissement trimestriel des embauches de plus d'un mois du premier trimestre 2020 est révisé à la baisse de 0,9 point, passant de - 5,6 % à - 6,5 %.

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en %	Niveaux 2020 T2			
	2019 T3	2019 T4	2020 T1	2020 T2		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
AZ Agriculture	+ 1,1	+ 21,6	- 3,9	- 26,7	- 13,4	557	1 216	577	2 350
BZ Industries extractives	- 8,0	- 8,8	+ 11,2	- 30,0	- 34,7	75	329	345	749
CA Industries agro-alimentaires	+ 0,2	+ 1,6	- 4,3	- 36,1	- 37,7	13 206	21 432	16 773	51 410
CB Habillement, textile et cuir	+ 3,2	- 2,3	- 11,9	- 18,3	- 27,4	2 151	2 942	2 349	7 443
CC Bois et papier	+ 2,3	- 1,9	- 1,4	- 38,7	- 39,3	1 387	2 453	2 425	6 264
CD Cokéfaction et raffinage	- 20,6	- 11,5	+ 29,4	- 49,3	- 53,9			56	56
CE Industrie chimique	+ 5,1	- 7,4	- 2,0	- 25,4	- 28,8	761	2 110	1 926	4 797
CF Industrie pharmaceutique	+ 6,4	- 13,9	+ 3,3	- 8,1	- 13,1	142	1 149	1 257	2 548
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	+ 0,8	- 3,4	- 5,9	- 43,3	- 48,0	1 071	2 327	2 851	6 249
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	- 0,9	- 4,2	- 5,4	- 49,4	- 54,5	1 337	3 114	4 682	9 133
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 2,9	- 9,0	- 4,7	- 41,0	- 47,3	282	883	1 682	2 847
CJ Fabrication d'équipements électriques	+ 7,3	- 8,6	+ 11,7	- 61,2	- 57,5	235	605	899	1 738
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	+ 2,7	- 9,3	- 4,7	- 38,3	- 45,2	421	1 564	2 220	4 205
CL Fabrication de matériels de transport	- 0,9	- 6,2	- 0,9	- 56,3	- 59,8	257	1 437	2 846	4 540
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	+ 2,3	- 3,0	- 6,8	- 35,7	- 40,5	2 198	5 184	5 770	13 152
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	- 0,0	- 1,3	+ 1,7	- 34,2	- 34,0	78	986	1 704	2 768
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	- 2,4	+ 1,5	+ 5,8	- 39,3	- 36,4	4 396	4 352	3 576	12 325
FZ Construction	+ 2,7	+ 0,7	- 6,2	- 27,1	- 29,3	15 571	54 066	73 386	143 023
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+ 3,7	- 0,7	- 5,8	- 36,1	- 38,0	191 238	102 008	103 169	396 415
HZ Transports et entreposage	+ 4,4	- 0,8	- 8,1	- 36,2	- 39,2	56 828	25 796	43 627	126 251
IZ Hébergement et restauration	+ 0,8	+ 2,5	- 12,6	- 57,6	- 61,7	61 861	75 663	54 059	191 583
JA Edition et Audiovisuel	+ 2,4	- 7,0	- 6,4	- 48,7	- 54,3	139 725	7 136	4 842	151 704
JB Télécommunications	- 2,3	- 2,8	+ 1,2	- 41,1	- 43,4	100	972	2 234	3 305
JC Activités informatiques	+ 3,6	- 4,1	- 4,5	- 42,7	- 45,6	2 016	4 154	17 899	24 070
KZ Activités financières et d'assurance	+ 1,9	- 2,9	- 3,7	- 37,6	- 40,5	5 297	8 760	16 286	30 343
LZ Activités immobilières	+ 6,3	- 6,1	+ 4,6	- 31,7	- 28,7	7 463	5 971	9 571	23 005
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	+ 4,0	- 4,2	- 5,3	- 42,5	- 45,7	19 616	16 763	38 339	74 717
MB Recherche et développement	- 0,9	+ 1,3	- 1,4	- 31,7	- 32,4	882	3 615	1 717	6 214
MC Autres activités scientifiques et techniques	- 1,0	- 7,4	- 3,9	- 39,9	- 47,1	46 766	6 832	8 124	61 722
NZ Activités de services administratifs et de soutien	+ 1,8	- 0,1	- 7,1	- 39,1	- 42,4	282 136	59 450	54 302	395 887
OZ Administration publique	+ 3,7	- 1,7	- 4,7	- 41,2	- 42,9	39 473	55 752	6 090	101 315
PZ Education	+ 2,2	- 2,4	- 7,3	- 45,2	- 49,4	20 285	25 812	8 113	54 210
QA Activités pour la santé humaine	+ 4,2	- 1,4	+ 4,0	- 22,5	- 17,1	252 152	32 969	19 794	304 915
QB Action sociale et hébergement médico-social	+ 3,2	- 0,6	- 0,2	- 33,4	- 31,8	505 115	63 355	35 288	603 757
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	- 1,6	- 3,7	- 8,9	- 51,4	- 58,0	150 711	19 598	5 625	175 934
SZ Autres activités de services	+ 1,1	- 2,1	- 4,3	- 50,0	- 52,6	37 207	19 737	15 546	72 490
Activités diverses et non classées	+ 17,4	- 34,0	+ 6,3	- 39,2	- 50,0	25	111	69	205
TOTAL	+ 2,0	- 1,0	- 6,5	- 40,1	- 43,5	1 715 046	638 877	569 882	2 923 804
Industrie	+ 1,3	- 2,9	- 4,2	- 37,2	- 40,8	27 599	52 205	51 072	130 877
Construction	+ 2,7	+ 0,7	- 6,2	- 27,1	- 29,3	15 571	54 066	73 386	143 023
Tertiaire	+ 2,4	- 1,1	- 6,5	- 42,1	- 45,2	1 792 029	531 807	442 603	2 766 439
Privé	+ 2,1	- 0,9	- 6,5	- 41,0	- 44,2	1 741 409	537 107	557 733	2 836 249
Public	+ 4,4	- 3,8	- 1,3	- 33,5	- 34,0	90 943	103 708	11 218	205 869

ns : non significatif

Source : Acooss - Urssaf

Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) *

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois		Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois		Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	Total des déclarations d'embauche
Niveaux (en milliers)										
T1 2019	4 418	1 089	1 051	2 141	6 559	1 279	417	441	858	2 137
T2 2019	4 523	1 088	1 050	2 139	6 661	1 307	419	441	860	2 168
T3 2019	4 512	1 108	1 074	2 182	6 694	1 303	420	448	869	2 172
T4 2019	4 523	1 095	1 064	2 160	6 683	1 316	416	449	865	2 181
T1 2020	4 038	1 007	1 012	2 019	6 057	1 196	383	423	805	2 001
T2 2020	1 715	639	570	1 209	2 924	372	260	255	514	887
Glissements trimestriels (en %)										
T1 2019	- 0,2	- 0,1	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,9	+ 0,1	+ 1,9	+ 1,0	+ 0,9
T2 2019	+ 2,4	- 0,1	- 0,1	- 0,1	+ 1,6	+ 2,2	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,4
T3 2019	- 0,2	+ 1,9	+ 2,2	+ 2,0	+ 0,5	- 0,3	+ 0,2	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,2
T4 2019	+ 0,2	- 1,2	- 0,9	- 1,0	- 0,2	+ 1,0	- 1,1	+ 0,1	- 0,4	+ 0,4
T1 2020	- 10,7	- 8,1	- 5,0	- 6,5	- 9,4	- 9,2	- 7,9	- 5,9	- 6,9	- 8,3
T2 2020	- 57,5	- 36,6	- 43,7	- 40,1	- 51,7	- 68,9	- 32,2	- 39,7	- 36,1	- 55,7
Glissements annuels (en %)										
T1 2019	- 0,4	+ 1,9	+ 5,0	+ 3,4	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,5	+ 4,5	+ 2,5	+ 1,5
T2 2019	+ 3,5	- 0,5	+ 3,6	+ 1,5	+ 2,9	+ 3,2	- 1,0	+ 4,1	+ 1,5	+ 2,5
T3 2019	+ 2,0	+ 1,5	+ 4,7	+ 3,0	+ 2,3	+ 1,7	- 0,0	+ 3,5	+ 1,8	+ 1,8
T4 2019	+ 2,1	+ 0,5	+ 2,5	+ 1,5	+ 1,9	+ 3,8	- 0,2	+ 3,8	+ 1,8	+ 3,0
T1 2020	- 8,6	- 7,5	- 3,8	- 5,7	- 7,6	- 6,5	- 8,2	- 4,1	- 6,1	- 6,4
T2 2020	- 62,1	- 41,3	- 45,7	- 43,5	- 56,1	- 71,5	- 38,1	- 42,3	- 40,2	- 59,1

* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : Acooss – Urssaf

Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé, en France entière hors Mayotte. Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE®. Ces établissements appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 1 % des DPAE hors intérim ont été adressées en 2017 à l'Urssaf sur support papier, 71 % par Internet et 28 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. C'est notamment le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1^{er} août 2011 fusionnée avec la DPAE.

Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE/DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées en fonction du mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.** En outre, le comportement déclaratif des entreprises pourrait être affecté par les mesures de confinement liées à Covid-19. A ce stade, la méthode d'estimation des déclarations retardataires n'a pas été modifiée.

Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO). Le modèle de dessaisonnalisation est estimé sur les années 2000 à 2019 ; il est **revu une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et, pour les séries totales, par tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

Définitions

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles des DPAE de plus d'un mois produites au niveau national sont labellisées pour 5 ans par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 - JORF n°0095 du 18/04/2020).

Open.urssaf

Découvrez les données et leurs valorisations sur l'espace open data du portail open.urssaf.fr